

Discours de S. G. Mgr Langevin, Archeveque de Saint-Boniface.

DEVANT UNE NOMBREUSE RÉUNION DES CATHOLIQUES DE SAINT-BONIFACE ET WINNIPEG, AU CLUB CATHOLIQUE DE CETTE DERNIÈRE VILLE, LE 5 JANVIER COURANT, 1902.

Le Canada tout entier, et tout particulièrement le Manitoba et le Nord-Ouest, s'intéressent vivement à ce que l'on peut appeler : "La Question des Galiciens." Tout le monde s'accorde à dire que ces colons venus de l'empire d'Autriche pour s'abriter à l'ombre du drapeau britannique doivent devenir bons sujets britanniques et Canadiens tout de bon. Or, un des moyens les plus efficaces d'arriver à ce but, c'est évidemment l'éducation chrétienne de leurs enfants, éducation adaptée aux besoins du pays.

On doit donc établir parmi eux des écoles où la langue anglaise sera enseignée selon les exigences de la loi, mais puisque cette même loi concède l'enseignement bilingue, c'est-à-dire l'enseignement d'une autre langue que l'anglais pour ceux qui ne parlent cette dernière, ces étrangers (les Galiciens) ont droit de faire instruire leurs enfants dans leur propre langue, et c'est là leur désir le plus ardent. Mais, si tout le monde admet que l'anglais doit être enseigné dans les écoles du Manitoba, tous ne sont pas d'avis que l'on doive enseigner aussi la langue maternelle des Galiciens ; quelques-uns même ont déclaré hautement qu'il vaudrait mieux n'enseigner partout que l'anglais ! Prétention exorbitante, injuste et dangereuse pour la paix de notre pays !

Les Galiciens tiennent à l'enseignement de leur langue parce que c'est le meilleur moyen de conserver leur foi. Comment enseigner la religion aux enfants dans la langue maternelle s'ils ne savent pas la lire ? Ceci explique peut-être pourquoi, au fond, on est opposé à l'enseignement de la langue des Galiciens dans certains quartiers !

Chose étrange ! On fait du zèle pour l'éducation des Galiciens et l'on ignore complètement une école fondée pour eux par des